

Les ados sont trop exposés à la pornographie



Article rédigé par *Olivier de Fournas*, le 06 avril 2017

[Source : Famille Chrétienne]

EXCLUSIF MAG - Une enquête sur les 15-17 ans montre que non seulement l'accès à la pornographie s'étend, mais qu'elle a une influence sur la sexualité des jeunes.

L'Observatoire de la parentalité et de l'éducation numérique (OPEN) a diffusé le 20 mars une enquête réalisée par l'Ifop sur la pornographie chez les adolescents. Bilan: à 14 ans, la moitié des adolescents interrogés ont déjà vu un film X... Un chiffre alarmant qui va de pair avec une hausse de la fréquentation des sites pornographiques via les téléphones portables. En effet, [33% des 15-17 ans ont déjà surfé sur des sites web](#) gratuits via leur smartphone.

Autre constat inquiétant, si le visionnage de ces contenus illicites reste majoritairement masculin (63%), on note un alignement progressif des comportements féminins sur les comportements masculins. La proportion de filles ayant visionné un film a plus que doublé en quatre ans, passant de 18 à 37% en 2017.

Une exposition de plus en plus précoce à la pornographie

L'enquête ne se contente pas de pointer des usages en hausse. Elle montre aussi «*le rôle important de la pornographie dans l'apprentissage de la sexualité des jeunes* ». En effet, près d'un adolescent sur deux ayant visionné un film X... a tenté de reproduire des pratiques vues dans ces films! Or, cette exposition de plus en plus précoce au «porn» est considérée prématurée par les intéressés eux-mêmes. Près d'un adolescent sur deux estime ainsi qu'il était «*trop jeune* » et aucun «*trop âgé* »...

Laurence Rossignol, ministre des Familles, s'est inquiétée de cette exposition involontaire des contenus aux mineurs. Le 21 mars 2016, dans le cadre du plan national des violences faites aux enfants, elle a organisé une journée pour «*prévenir l'exposition des mineurs à la pornographie* ». À l'issue de cette journée, des mesures de prévention, avec des campagnes «*visant à déconstruire les discours véhiculés par les images pornographiques* », pourraient être mises en place. Des solutions juridiques et techniques pour bloquer l'accès de ces sites aux mineurs ont également été explorées, comme une éventuelle généralisation du contrôle parental, activé «par défaut» pour «*tout site basé en France ou en Europe*». Pour ne pas y être soumis, il faudrait prouver que l'on est majeur, en donnant son numéro de carte bleue. Mais cette résolution paraît difficilement efficace dans un univers mondialisé où les enfants peuvent se tourner vers des sites internationaux, notamment américains.

En avril, 750000 familles d'enfants de 11 ans et plus vont également recevoir un livret sur «*L'adolescence*». Laurence Rossignol y évoque la pornographie comme «*une sexualité agressive, éloignée de la vraie vie* », et insiste sur la notion de «*consentement comme base de toute relation* ». À la journaliste du *Figaro* qui lui disait le 19 mars que ses propos ressemblaient fort à ceux des associations catholiques, la ministre a mentionné des «*désaccords sur les moyens d'agir* ». Elle les a accusées d'être hostiles à l'éducation sexuelle et affective à l'école, «*car elles pensent que ce sujet doit être du ressort de la famille* ».

Selon Pascale Morinière, les désaccords avec la ministre «*ne portent pas sur les moyens, mais sur le fond* ». La vice-présidente des Associations familiales catholiques souhaite que les parents prennent la parole sur le

sujet de la sexualité, autour de l'âge de raison, et milite aussi pour des interventions dans les écoles. «À condition que l'information ne soit pas immédiatement reliée à l'IVG, la contraception ou la pornographie, mais plutôt à l'amour, l'engagement, sa finalité, la vocation, la fidélité, le don de soi... » Pas sûr que cette vision de l'amour soit présente dans le «*plan à l'éducation sexuelle numérique* », envisagé par la ministre.